

Noms de lieux et présence indienne à Oka (1^{ère} partie)

Jean-Paul Ladouceur

Volume 9, numéro 1, juin 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1042ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ladouceur, J.-P. (2003). Noms de lieux et présence indienne à Oka (1^{ère} partie). *Histoire Québec*, 9(1), 23–29.

Noms de lieux et présence indienne à Oka (1^{re} partie)

Par JEAN-PAUL LADOUCEUR, géographe

Dans un monde en changement rapide, il est important de conserver la mémoire des noms de lieux, car ce sont des témoins permanents de phénomènes naturels ou d'événements. De plus ils constituent des éléments d'illustration non négligeables de l'histoire d'une région ou d'une population. Retracer l'origine et la signification de ces noms, tout en les situant dans leur contexte historique, permet de montrer les modifications subies par certains toponymes, de rappeler la disparition de certains autres et d'illustrer des périodes de l'histoire d'une région. À Oka et dans les environs, il reste quelques noms de lieux d'origine amérindienne encore en usage et quelques noms français témoignent plus ou moins directement de la présence d'Amérindiens dans la région. De nouveaux noms, récemment attribués à des rues par le conseil de bande de Kanesatake, sont aussi commentés.

Kanesatake

Depuis la petite émeute de 1990, le monde entier connaît l'existence d'un groupe d'Iroquois (Mohawks) à Oka, mais il est moins connu que ces derniers ont d'abord séjourné sur l'île de Montréal et qu'ils sont arrivés sur les bords du lac de Deux Montagnes il y a 282 ans, après avoir déménagé deux fois. Kanesatake a d'abord désigné une petite mission fondée par les Sulpiciens en 1671, sur l'île de Montréal, et un fort (figure 1), à l'endroit où se trouve l'actuel grand séminaire

sur la rue Sherbrooke. (1) À l'époque les Français appelèrent ce lieu «La Montagne» tandis que les Amérindiens lui auraient donné le nom de Kanesatake. (2)

En 1696, alors que la mission comptait plus de 200 âmes, on jugea qu'il était préférable de la déménager au nord de l'île de Montréal, près de la rivière des Prai-

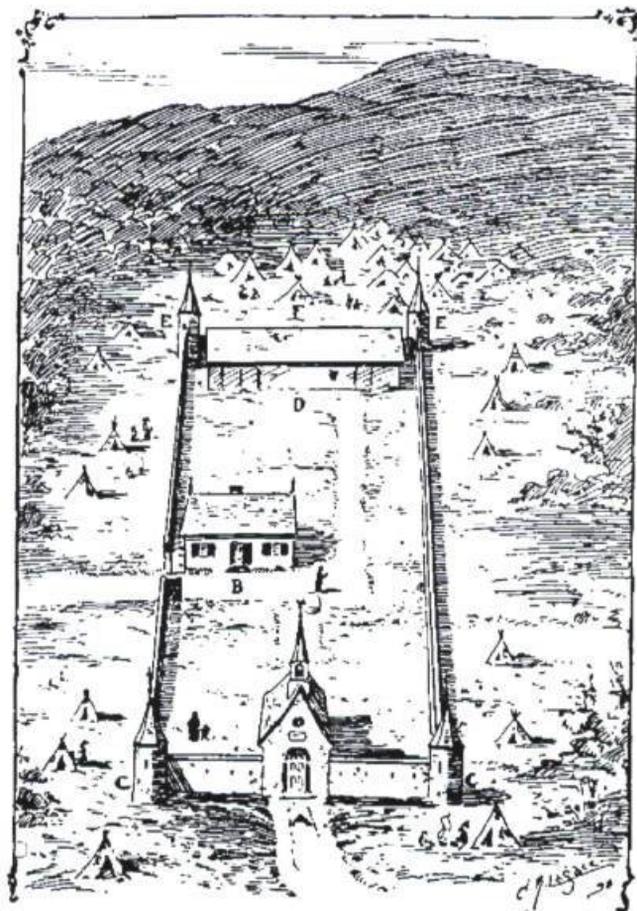
ries, à un endroit appelé le Sault-au-Récollet, sur un terrain acheté par M. Vachon de Belmont, sulpicien. Ce déménagement ne suscita pas beaucoup d'enthousiasme chez les Indiens, car certains ne consentirent à abandonner leur emplacement qu'en 1704, soit huit années plus tard, lorsque le sol de leur lopin de terre fut épuisé. Malgré les réticences de certains, tous finirent par déménager au Sault-au-Récollet où ils devaient demeurer environ 25 ans, soit de 1696 à 1721.

Vers la fin de cette période, les Sulpiciens jugèrent que l'endroit ne convenait plus pour la mission et ils projetèrent de la déménager ailleurs. Le Séminaire de Saint-Sulpice de Paris obtint du roi une nouvelle seigneurie sur les bords du lac de Deux

Montagnes et c'est là que l'on décida de transporter la mission. Encore une fois, les Indiens furent très réticents à quitter des terres qu'ils avaient défrichées et à tout recommencer ailleurs. Pour les décider à changer d'endroit, le Séminaire dut faire défricher un espace suffisant pour leur culture dans la nouvelle seigneurie, les dédommager pour les espaces qu'ils avaient défrichés au Sault-au-Récollet et leur promettre que le nouvel endroit serait pour eux. (3)

Au mois de février 1721, les 150 guerriers (4) que comptait la mission, accompagnés de leurs familles, se rendirent à Oka en passant sur le lac gelé et y furent rejoints quelques temps plus tard par les Algonquins de la mission de l'île aux Tourtes. Les premières installations furent érigées au fond de la Petite Baie, près du ruisseau aux Serpents.

Au lac des Deux Montagnes, la mission prit le nom du lac, mais, d'après la Commission de toponymie du Québec, les Indiens lui auraient donné le nom de Kanesatake, nom qui aurait rappelé «...l'ancien site qu'occupaient antérieurement les Mohawks sur l'île de Montréal, au



PLAN DU FORT DE LA MONTAGNE.

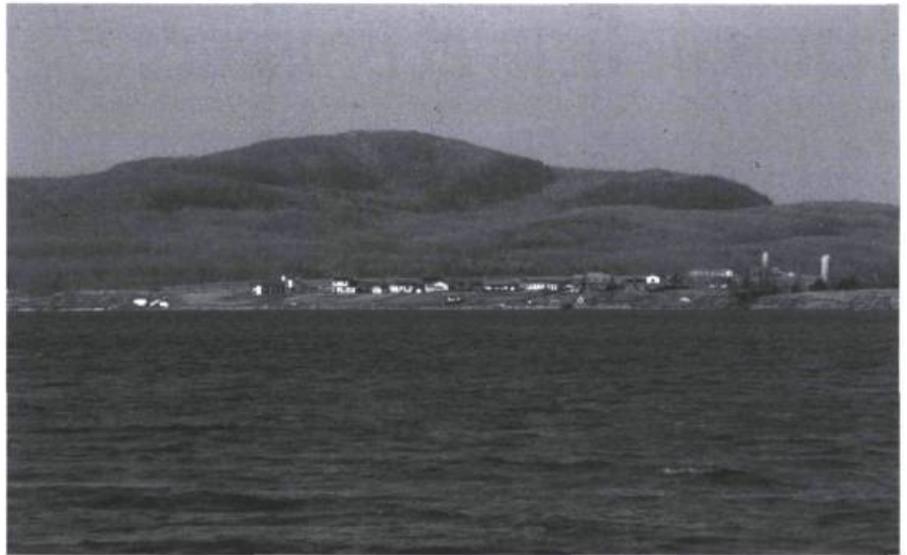
A Chapelle de Notre-Dame des Neiges.— *B* Maison des missionnaires.— *C* Tours à l'usage des sœurs de la Congrégation.— *D* Grange destinée à servir d'asile aux femmes et aux enfants en cas d'alarme.— *E* Bastions.— *F* Village indien.

Figure 1 - Plan du fort de La Montagne, Charles-P. Beau-bien, Le Sault-au-Récollet (Montréal), C.O. Beauchemin et Fils, 1989), 128.

pied du mont Royal». (5) Le site du premier établissement dans la région d'Oka avait en commun avec celui de La Montagne d'être situé au pied d'une colline, en l'occurrence le mont Calvaire, comme on l'appelle localement, et d'être près d'une rivière. La mission de La Montagne était plus près du mont Royal, mais plus éloignée du fleuve. La notice de la commission de toponymie est au conditionnel, car avant d'arriver au lac des Deux Montagnes ces mêmes Indiens avaient séjourné pendant 25 ans au Sault-au-Récollet et en aucun endroit dans ses *Notes pour servir à l'histoire de la mission du Lac-des-Deux-Montagnes* (6) le sulpicien André Cuoq n'indique que l'appellation Kanesatake rappelle l'ancien site de la mission au pied du Mont Royal.

Dans son *Lexique de la langue iroquoise avec notes et appendices* le missionnaire et linguiste André Cuoq traduit ainsi Kanesatake: «*Kanesatake, Lac des deux Montagnes, de onesa, pente, déclin, côte, et de ehtake, au bas, en bas. Litt. au bas de la côte. Le village du Lac des deux Montagnes est en effet situé au pied d'une colline*». (7) Par ailleurs, dans son *Lexique de la langue algonquienne*, le même auteur indique à l'article *Kanactage* «...c'est le mot iroquois Kanesatake qui signifie "au bas de la montagne". Ce mot employé par les Iroquois de la mission du Lac des Deux-Montagnes a passé dans la langue algonquienne comme nom propre de lieu et signifie *Lac des Deux Montagnes*». (8) Enfin, dans un mémoire soumis à la Société royale du Canada en 1893 et intitulé *Anotc kekon* qui signifie mélanges, ce même auteur utilise la forme *Kanactageng* qu'il traduit par «le Lac ou au Lac» pour désigner le même lieu. (9) D'autres traductions du mot Kanesatake ont aussi été proposées: «sur les dunes» (10) et «le sable forme une croûte» (11) mais celle de Cuoq est la mieux documentée.

On sait peu de choses sur les débuts de l'établissement à Oka, sinon qu'après quelques années, on se rendit compte que la pointe d'Oka, à environ un kilomètre et demi à l'ouest, était un endroit beaucoup plus avantageux et surtout plus stratégique pour s'installer. Cette qualité du site avait une certaine importance à l'époque



La colline, au cœur de la seigneurie. Photo : Gilles Boileau

et malgré des constructions achevées, dont une chapelle, on décida, en 1731, de déménager encore une fois et de tout reconstruire sur cette pointe. (12)

Dans ses *Notes pour servir à l'histoire de la mission du Lac des Deux-Montagnes*, Cuoq signale ce dernier déménagement et indique que le lieu du premier établissement près du ruisseau aux Serpents était occupé en 1898 par une ferme appartenant au Séminaire de Saint-Sulpice, mais qu'il était encore appelé par les Indiens: l'ancien village. «*Toutes ces constructions furent faites sur le terrain qui forme à présent la première ferme du Séminaire et que les Sauvages appellent pour cela l'ancien village Kanatakonke, Katéotenang.*» Dans son *Lexique de la langue iroquoise*, le même auteur indique à l'article *Kanatakonke*: «*Kanatakonke, pour Kanatakaionke, nom de lieu [qui signifie] à l'ancien village. Les Algonquins le nomment Kete otenang ce qui signifie également: au vieux village*». (13) En 1734, l'église avait été reconstruite sur la pointe d'Oka, les Iroquois s'étaient installés du côté ouest et les Algonquins du côté est.

Les appellations: *Kanesatake, Kanactage, Kanactageng, Kanatakonke* et *Keteotenang* furent couramment utilisées par les Indiens, mais peu ou pas par les Français et les Canadiens, ce qui signifie qu'un même lieu était désigné de façons différentes selon que les résidents étaient Indiens ou Canadiens. Sur les cartes dressées

avant 1760 et sous le régime anglais, (14) ces noms ne sont pratiquement jamais utilisés pour désigner l'endroit où se trouvent les Indiens. La présence de ces derniers est plutôt indiquée par les expressions suivantes: village iroquois, village des Sauvages, village d'Iroquois ou bien, après 1760, par *Indian village, Iroquois village* ou *Indian Corn Fields* et désignent soit le village d'Oka, soit un espace au nord de la baie des Indiens à l'est de la pointe aux Anglais. Les cartes récentes n'indiquent pas elles non plus Kanesatake, mais «Réserve indienne Oka 16», (15) même si le lieu n'a pas et n'a jamais eu le statut de réserve.

Les raisons suivantes peuvent expliquer en partie l'absence de l'une ou de l'autre de ces désignations sur les documents cartographiques: Kanesatake ou une variante de ce nom était exclusivement utilisé par les Indiens au début de la mission, les Français utilisant plutôt les expressions: mission du Lac-des-Deux-Montagnes ou plus simplement mission du Lac. Après 1867, Kanesatake a pu être progressivement remplacé par le toponyme Oka, comme l'ont été: la mission du Lac-des-Deux-Montagnes et la municipalité de L'Annonciation chez les Canadiens. Kanesatake n'a jamais désigné officiellement un territoire, car les Indiens n'en possédaient pas. Ce n'est qu'en avril 1945 que le gouvernement fédéral (16) décida d'acquiescer les terres que les Indiens occupaient et cultivaient depuis plus de 200 ans sans en être les propriétaires. En fait

le toponyme Kanesatake semble être graduellement tombé en désuétude après 1875 pour ne redevenir d'utilisation courante qu'après 1986.(17)

Malgré tout, dans divers documents écrits, ouvrages historiques et correspondance avec le ministère des Affaires indiennes notamment, le nom Kanesatake ou une variante revient assez souvent. On a relevé dans ces documents le nom écrit de 27 façons différentes: *Canaghsadagaes, Canasadagas, Canasadaugas, Canasadoagh, Canasadogha, Canasatauga, Canassadaga, Canassategy, Caneghsadarundax, Canessedage, Cannusadago, Canossadage, Conaghsadagas, Conasadagah, Conasadago, Conasadauga, Conesstetagoes, Conestauga, Conissadawga, Connasedagoes, Connefedagoes, Conossedagoes, Connosedage, Ganesatagué, Kanassatagi lunak, Kanesatake, Scawendadeys*. (18) *Canessedage*, cité dans *Noms et lieux du Québec* (p. 307), est le nom qui aurait été en usage pour désigner la mission de La Montagne en 1695. Cette liste n'est pas exhaustive, mais il s'agit là d'un bon échantillon des formes que peut prendre un nom de lieu qui n'a pas été normalisé.

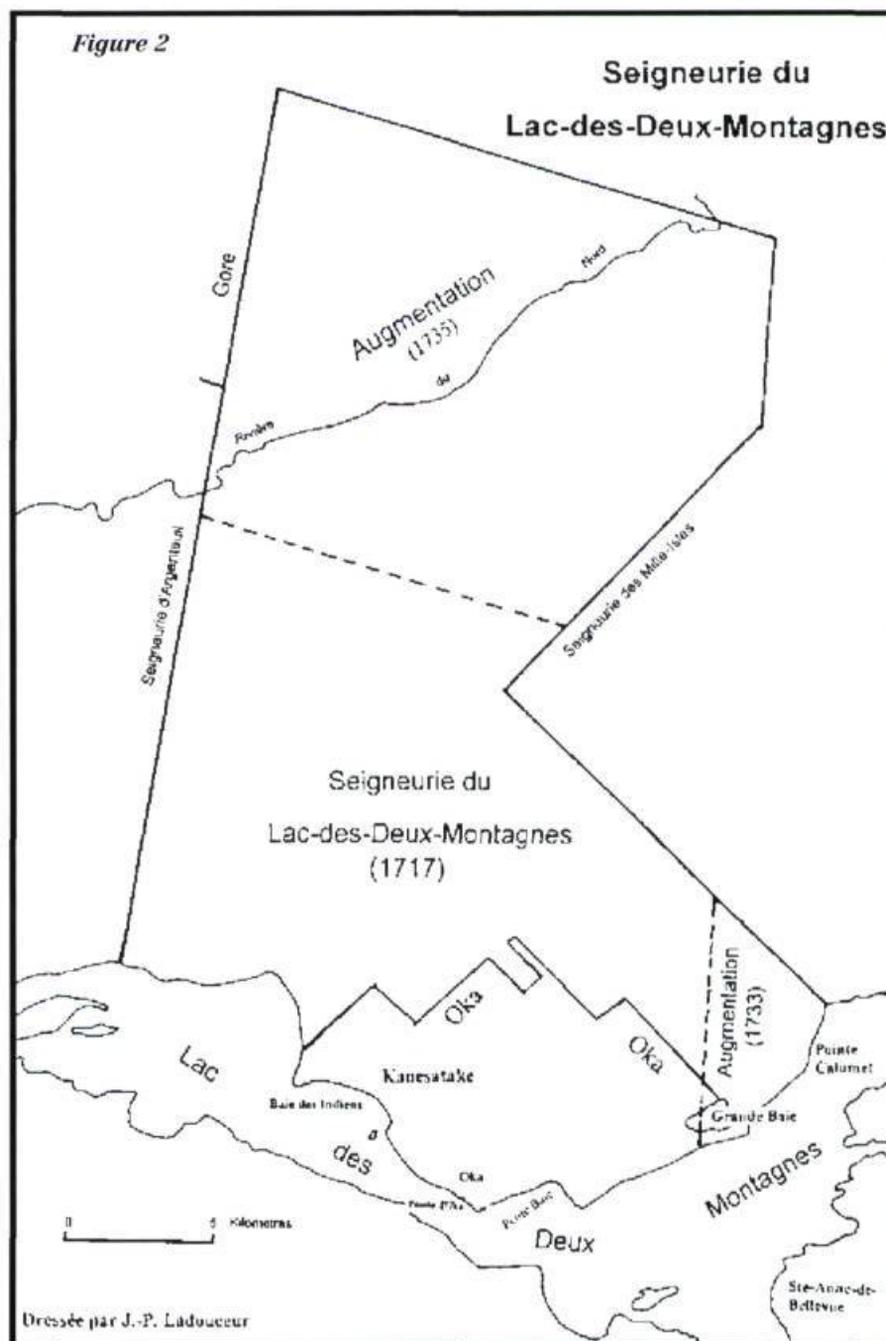
Le nom de la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes
Deux Montagnes est le plus ancien nom de la région et il a été démontré (19) que la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes, comme le lac, doit son nom à la présence de deux montagnes de hauteur et de forme très semblables que les Indiens et les voyageurs apercevaient derrière la pointe aux Bleuets et la Grande Baie lorsqu'ils entraient dans le lac après le portage de Sainte-Anne-de-Bellevue. Des fouilles archéologiques effectuées à la pointe aux Bleuets, dans le parc d'Oka, nous ont appris que le lieu avait été occupé sporadiquement par des Indiens depuis la période archaïque, soit plusieurs centaines d'années avant l'arrivée des Français dans cette partie de l'Amérique.(20) Les Indiens avaient l'habitude de donner des noms descriptifs aux lieux qu'ils nommaient, mais on ne peut affirmer que ce nom avait cours avant l'arrivée des Blancs. L'appellation Deux Montagnes désigna d'abord un site de campement temporaire puis un lac et

l'expression Lac-des-Deux-Montagnes attribuée à la seigneurie désigna ensuite pendant longtemps une mission et la région environnante.

Dans le texte de la première concession de la seigneurie aux Sulpiciens, celle de 1717, il est écrit qu'il serait avantageux que la mission du Sault-au-Récollet soit «*transférée au dessus de l'île [de Montréal] et établis sur les terres du côté du Nord ouest, du lac des deux montagnes*», (21) mais c'est dans le texte de la deuxième concession, celle de 1733 que l'expression

Lac-des-Deux-Montagnes est attribuée à la seigneurie. Dans cet acte, le roi concédait un territoire en forme de pointe entre la précédente seigneurie et celle des Mille-Isles et rappelait qu'il avait concédé quelques années auparavant «*...au même Séminaire [de Saint-Sulpice] Lad. Seigneurie appelée Le Lac Des deux Montagnes...*». (22)

Comme d'autres seigneurs, le Séminaire demanda et obtint en 1735 une augmentation de sa seigneurie, qui doublait le territoire de la première concession (figure 2).



Dans tous les textes officiels, c'est «seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes» que l'on retrouvera, mais dans les textes n'ayant pas d'incidences juridiques et dans le langage populaire, on désignera le lieu d'appellations beaucoup plus courtes, telles «la mission du Lac» ou encore plus simplement «au Lac». (23) Ces expressions désignaient plus particulièrement l'endroit où se situaient les bâtiments de la mission, d'abord au fond de la Petite Baie, près du ruisseau aux Serpents, puis à l'endroit de l'actuel village d'Oka, où un fort (figure 3) avait été construit pour la défense du lieu et pour satisfaire à une des conditions imposées par le roi.

Vers la fin du régime français et jusqu'en 1945, les rapports entre les Indiens et les seigneurs connurent des périodes difficiles chaque fois que les Indiens revendiquèrent le droit de propriété des terres qu'ils cultivaient, celui de la seigneurie ou encore d'une partie du territoire de cette dernière. (24) Ce n'est qu'au milieu des années quarante que le gouvernement fédéral achètera du Séminaire les terres occupées par les Iroquois et d'autres espaces plus ou moins contigus qui ont, sur un plan, l'aspect d'un archipel. Vers la même époque, le Séminaire se débarrassa du reste des terres qu'il possédait dans la seigneurie en les aliénant à un homme d'affaires belge et au gouvernement du Québec. (25)

La paroisse de l'Annonciation

Au Sault-au-Récollet, on donna à la mission le vocable de Notre-Dame-de-Lorette. Dans ses *Notes pour servir à l'histoire de la mission du Lac des Deux-Montagnes*, Monsieur André Cuoq, sulpicien, mentionne que «L'église de la mission du Sault-au-Récollet était sous le vocable [de] N.D. de Lorette. M. de Quéré voulut que celle du Lac reçut le même vocable et dans les registres il a soin de le répéter constamment: "Je soussigné missionnaire de N. D. de Lorette du Lac des Deux-Montagnes..."». (26) Au Lac, le fort qui entourait l'église, le presbytère et d'autres bâtiments, portait lui aussi le nom de Lorette. Le même auteur l'indique plus loin: «Une grosse pierre de taille trouvée dans les décombres

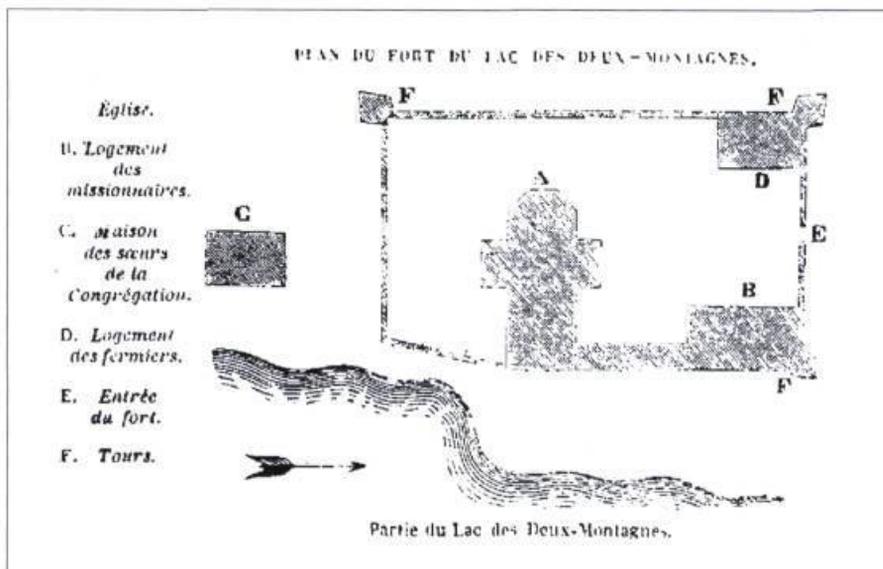


Figure 3 - Plan du fort du lac des Deux-Montagnes, Olivier Maurault, Oka. Les vicissitudes d'une mission sauvage (*Revue trimestrielle canadienne*, juin 1930), 5.

dudit mur d'enceinte après l'incendie de 1877, portait d'un côté cette inscription: *Arx Lauretana, c'est-à-dire Fort de Laurette...*». Cuoq écrit ici Laurette, peut-être à cause de la façon dont on l'a écrit en latin, mais partout ailleurs il écrit Lorette.

Pour trouver l'origine de ce nom, il faut remonter à la mission de la Montagne. En 1693, dans l'intention de déménager éventuellement les Indiens de la Montagne au Sault-au-Récollet, M. Vachon de

Belmont, sulpicien, supérieur de la mission, avait loué puis acheté un terrain près de la rivière des Prairies, sur lequel il fit construire un fort (figure 4), puis une église et d'autres bâtiments. Le fort s'est d'abord appelé fort de Lorette, (27) peut-être parce que le terrain à cet endroit faisait partie de la côte Notre-Dame-de-Lorette. (28) Par la suite on donna au fort le nom de Nazareth, (29) l'église fut mise sous le patronage de Notre-Dame-de-Lorette (30) et l'endroit

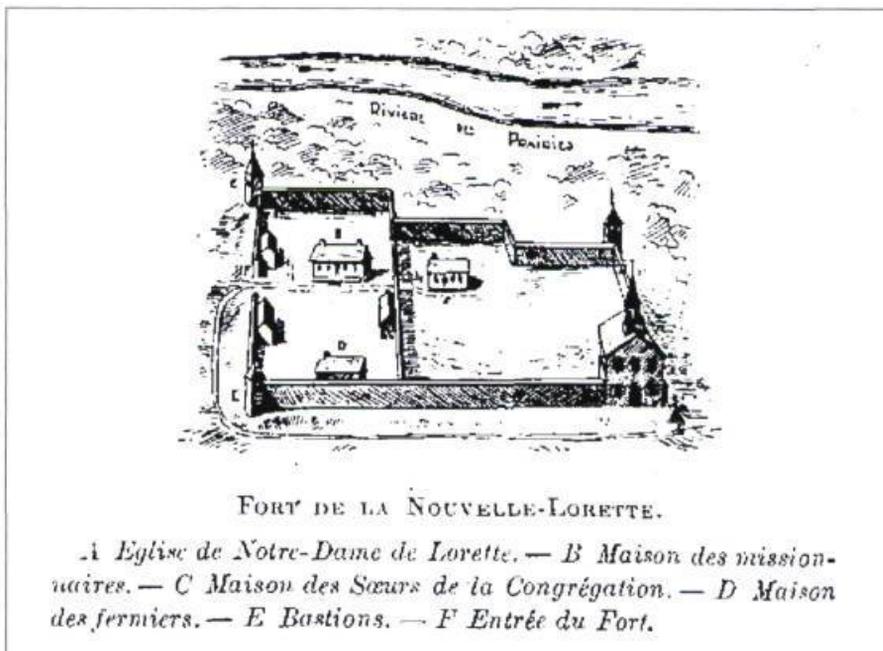


Figure 4 - Plan du fort de la Nouvelle-Lorette, Charles-P. Beaulieu, Le Sault-au-Récollet (*Montréal, C.O. Beauchemin et Fils, 1898*), 138.

prit le nom de Nouvelle-Lorette, (31) de Jeune-Lorette, (32) de Petite-Lorette ou plus simplement de Lorette.(33) Dans son histoire du Sault-au-Récollet, le curé Beaubien indique que «...la chapelle fut construite à l'angle de l'est, sur le plan de Notre-Dame de Lorette en Italie. Et c'est pour cela que la mission prit le nom de Nouvelle-Lorette. Les Sauvages ...dirent dans leur langue : "Skašanoŋi", -de l'autre côté de l'île». (34)

Dans une allocution prononcée au Sault-au-Récollet, lors du 175^e anniversaire de l'ouverture de l'église, Mgr Olivier Maurault explique la provenance du nom: «Ici vos premiers missionnaires voulurent honorer la sainte maison de Nazareth, plus tard transportée à Lorette [en Italie], et où M. Olier, le fondateur de Saint-Sulpice, avait été guéri miraculeusement d'un mal d'yeux.»(35)

Un événement semblable explique la présence de ce même nom dans la région de Québec où il profite d'un usage très répandu, tandis qu'à Montréal il semble avoir été oublié. Il fut apporté à Québec par le R.P. Chaumonot, jésuite qui, lors d'une visite au sanctuaire de Loreto en Italie, fut guéri d'une maladie. Comme il était missionnaire auprès des Hurons de Sainte-Foy, il profita de leur déménagement à quelques kilomètres de la ville de Québec en 1674 pour y construire une chapelle qui «épousait le modèle de celle de la Sainte Maison de Lorette [en Italie]». (36) L'établissement fut par la suite connu sous le nom de Lorette, et lorsqu'en 1696 ils déménagèrent à nouveau à quelques kilomètres plus à l'est, le nouvel emplacement prit le nom de Nouvelle-Lorette et l'ancien, celui d'Ancienne-Lorette. La Nouvelle-Lorette porte aujourd'hui le nom de Loretteville.

En Italie, Loreto est un lieu de pèlerinage à la Vierge Marie, dont l'origine a été embellie par une légende. On raconte qu'au XIII^e siècle, la maison (*santa casa*) où aurait vécu la Sainte Famille à Nazareth aurait été transportée par les anges près de Recanati en Italie, dans un bois de lauriers (*lauretum*) d'où le nom de Lorette. (37) Il est curieux de constater que ce nom, tant à Québec qu'à Montréal, a pour origine des guérisons obtenues à la suite d'un

pèlerinage au sanctuaire de la Vierge Marie à Loreto en Italie.

Le vocable Notre-Dame-de-Lorette fut en usage à Oka jusqu'en 1786, (38) puis fut changé pour L'Annonciation. Monsieur de Quéré, p.s.s., missionnaire à Oka, en eut-il l'intuition lorsqu'il demanda, plusieurs années auparavant, à Nicolas Lefebvre, artiste à Paris, de peindre un tableau de l'Annonciation qui fut placé au-dessus du maître-autel de l'église d'Oka?

En 1874 la mission qui comptait déjà plusieurs centaines de Canadiens demanda que le statut de mission fut changé en celui de paroisse canonique. Il y eut assemblée des francs-tenanciers et requête expédiée à l'évêque qui envoya son grand vicaire sur les lieux pour faire enquête comme c'était la coutume. Le rapport de ce dernier ayant été favorable, monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, décréta: «Le saint nom de Dieu invoqué, nous avons érigé et érigeons canoniquement par les présentes, tout le territoire actuel formant la dite mission, en titre de cure et de paroisse sous le titulaire du Mystère de L'Annonciation de la Vierge Marie, dont la fête se célèbre chaque année le vingt-cinq du mois de mars...»(39) Il semble qu'ainsi énoncé le vocable n'ait pas été compris clairement par tous, car on rencontre diverses appellations: paroisse de L'Annonciation-du-Lac-des-Deux-Montagnes, L'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie, L'Annonciation-de-Marie et même l'Annonciation. Dans le décret de l'évêque de Montréal, du 14 novembre 1874, le territoire de la paroisse est décrit et il correspond à peu de chose près à celui de l'actuelle municipalité d'Oka.

Le bureau de poste d'Oka

Lors de l'étude de l'origine et de la signification d'un nom de lieu, il faut souvent se méfier des explications qui peuvent sembler évidentes à première vue et se garder d'établir trop rapidement des liens avec des personnes ou des événements. Depuis 1990, la «communauté» iroquoise (mohawk) d'Oka est bien connue et on pourrait être tenté d'expliquer l'origine de ce dernier nom par la présence de ces Indiens,

mais l'histoire nous apprend qu'il n'existe aucun lien entre les deux.

C'est en 1867 que le ministère des Postes du Canada choisit le nom Oka pour désigner le bureau de poste. On raconte que ce fut pour faciliter le commerce que l'on choisit ce nom en remplacement de celui de Lac-des-Deux-Montagnes que la compagnie de navigation du temps trouvait trop long.(40) Le choix de ce nom serait dû à l'initiative d'un prêtre sulpicien: «C'est à M. Antoine Mercier, directeur de la mission, qui en prit l'initiative et qui, le premier, suggéra le nom Oka pour le désigner. Ce nom qui était celui d'un chef indien bien connu, s'étendit bientôt à tout le village, appelé jusque là: "La mission du Lac des Deux Montagnes".»(41) Ce vieux chef algonquin du nom de Paul Oka est mort le 25 juin 1882 à l'âge vénérable de 95 ans. Sa veuve serait morte quelques mois plus tard «...dans la maison même de la vieille Amikons à l'âge de 96 ans». (42) Oka est un mot algonquin dont la traduction est: poisson doré.

En très peu de temps, le toponyme Oka remplaça les principales dénominations de l'endroit. Dans le langage courant, il remplaça le nom des municipalités de L'Annonciation et de Partie Nord de la paroisse de L'Annonciation et fut ajouté au nom d'un bureau de poste des environs: La Trappe «d'Oka». Par habitude et peut-être aussi pour éviter toute confusion, il fut accolé au nom de ces deux municipalités, dans plusieurs documents écrits: procès-verbaux des conseils municipaux et correspondance avec le gouvernement. Il désigna ensuite le village, la région, la «communauté» indienne et plusieurs autres entités géographiques.

Il n'est pas facile d'expliquer la rapide prédominance de ce nom dans la région et à l'extérieur, mais le fait qu'il désignait un bureau de poste, entité importante à l'époque, y est probablement pour beaucoup, de même que sa consonance et sa brièveté qui en faisaient une appellation facile à mémoriser. La présence d'Indiens sur les lieux depuis des centaines d'années et l'existence d'un calvaire qui fut pendant longtemps un lieu de pèlerinage très fréquenté, peuvent être considérées



C'est dans la petite maison du meunier que les Trappistes se sont installés en 1881. Photo : Gilles Boileau

comme des facteurs qui ont contribué à répandre le nom à l'extérieur.

Le choix du toponyme Oka par le ministère des Postes ne fit pas que des heureux. Il avait beau être d'origine indienne, il n'était pas en langue iroquoise et, pour certains d'entre eux, Kanesatake avait depuis toujours désigné l'endroit. Le choix de ce nom a probablement peu à voir avec l'agitation et la violence qui surviendront dans la décennie qui suivit, mais il est certain que ce fut un irritant de plus pour les Iroquois qui furent toujours les plus militants parmi les Indiens mécontents.

La municipalité d'Oka

En 1872, en butte aux incessantes revendications des Iroquois (Mohawks) et éprouvant de sérieuses difficultés financières, (43) le Séminaire de Saint-Sulpice décida d'offrir à des colons des paroisses voisines des terres dans Le Domaine. À l'époque, ce que l'on appelait Le Domaine correspondait au territoire de l'actuelle municipalité d'Oka, territoire qui était demeuré jusqu'à l'usage exclusif des Indiens. En très peu de temps, une centaine de terres furent vendues à des colons qui, aussitôt installés, voulurent s'organiser en municipalité.

Oka n'a pas été le premier toponyme à désigner la municipalité connue aujourd'hui sous ce nom, car les noms de lieux, comme les sociétés et les institutions,

évoluent et sont souvent le résultat de changements et de transformations. C'est par une proclamation en date du 20 avril 1875 que fut érigée civilement la municipalité de la paroisse de L'Annonciation. Le territoire de la nouvelle municipalité est décrit dans cette proclamation et il correspond à celui de la paroisse religieuse. On connaît mal les débuts de la municipalité, car les procès-verbaux contenant les délibérations du conseil municipal ne sont disponibles qu'à partir du mois de janvier 1880; ceux des cinq années antérieures ont été perdus. (44)

Les raisons qui incitèrent le conseil municipal à choisir le nom de L'Annonciation plutôt que celui d'Oka ne sont pas connues, mais on peut penser qu'il imita en cela des centaines d'autres municipalités du Québec qui adoptèrent le nom de la paroisse religieuse pour désigner la municipalité. Au Québec l'érection canonique de la paroisse a souvent précédé celle de la municipalité, de sorte que le vocable religieux était en usage dans la population et qu'il n'eût pas été sans inconvénients d'en adopter un autre. Pour L'Annonciation ce fut différent: l'appellation Oka attribuée au bureau de poste en 1867, soit sept ans avant l'érection de la paroisse, était déjà en usage et couramment utilisée tandis que le vocable de la paroisse n'était vieux que de six mois lorsque la municipalité fut érigée officiellement. Le nom de ce bureau de poste se répandit très rapidement et

désigna bientôt village et campagne environnante tandis que L'Annonciation, nom officiel de la municipalité, ne fut utilisé que pour les usages officiels et la correspondance. Oka était tellement populaire et L'Annonciation si peu que l'on trouve à plusieurs reprises le nom Oka en lieu et place de L'Annonciation dans les procès-verbaux de la municipalité. (45)

Il fallut beaucoup de temps au conseil municipal pour s'ajuster à cette situation, car ce n'est que le 29 août 1952 qu'il demanda au gouvernement de changer le nom de L'Annonciation pour celui d'Oka. Dans sa requête, il signalait qu'un tel changement éviterait qu'il y ait confusion avec une autre municipalité du comté de Labelle qui avait pour nom L'Annonciation. Cette demande fut agréée le 5 mars 1953 et devint officielle lorsqu'elle fut publiée dans la *Gazette officielle du Québec*, le 9 mars 1953. (46) Ce changement eut l'heureux résultat de remplacer un toponyme qui n'avait jamais eu qu'un usage très restreint par un autre depuis longtemps très répandu.

Sources

- 1- Olivier Maurault, «Oka. Les vicissitudes d'une mission sauvage», *Revue trimestrielle canadienne*, (juin 1930), 1. [À l'avenir: Oka. Les vicissitudes...]
- 2- Commission de toponymie du Québec, *Noms et lieux du Québec*, (Québec, Les publications du Québec, 1994), 307.
- 3- Dans une lettre de l'abbé Magnien, conseiller du supérieur général des Sulpiciens à Paris, au supérieur de la mission de Montréal, un passage laisse supposer que M. Gay, sulpicien, supérieur de la mission indienne alors au Sault-au-Récollet, n'était pas au courant du contenu de l'acte de concession négocié à la cour du roi de France par le Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, car ce dernier acte ne faisait aucune mention d'un quelconque droit de propriété en faveur des Indiens. Il écrit dans cette lettre du 19 avril 1719: «Quant à la crainte que vous avez que M. Gay ne veule retenir tout le terrain pour les Sauvages, et à la proposition que vous faites de demander qu'il soit permis d'y faire des concessions à des particuliers, tout cela est inutile: il est vrai qu'il faut tascher de ne point faire de peine à ce bon M. Gay et de ne le point contredire sur cela, n'étant pas

- mesme à propos de se presser dans les commencements de faire des concessions à des particuliers sur ce terrain, mais nous avons le droit d'y en faire quand nous voudrions...» Gilles Boileau, *Le silence des Messieurs. Oka, terre indienne*, (Montréal, Méridien, 1991), 84.
- 4- Oka. Les vicissitudes ..., 3.
 - 5- Commission de toponymie du Québec, *Noms et lieux du Québec*, (Québec, Les publications du Québec, 1994), 307.
 - 6- Jean-André Cuoq, *Notes pour servir à l'histoire de la Mission du Lac des Deux-Montagnes*, 8. [D'après Jacques Bertrand, une première rédaction de ces notes a été faite en 1895, mais il les révisa en 1898, quelques temps avant sa mort. Demeurées à l'état de manuscrit, ces notes révisées se trouvent aux archives du Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, casier 49-50, route 1. Une photocopie de ces notes a été faite par René Marinier, p.s.s., le 3 novembre 1975.]
 - 7- Jean-André Cuoq, *Lexique de la langue iroquoise avec notes et appendices*, (Montréal, J.A. Chapleau et Fils, [1883]), 19.
 - 8- Jean-André Cuoq, *Lexique de la langue algonquienne*, (Montréal, J.A. Chapleau et Fils, 1886), 144.
 - 9- Jean-André Cuoq, «Anot kekon», *Mémoires de la Société royale du Canada*, Section 1, Tome XI, (1893), 150.
 - 10- Lorraine Létourneau, «Oka», *Okami. Journal de la société d'histoire d'Oka*, 11,3 (septembre 1987), 15.
 - 11- Bernard Assiniwi, *Lexique des noms indiens du Canada. Les noms géographiques*, (Montréal, Léméac, 1996), 61.
 - 12- Oka. Les vicissitudes ..., 7.
 - 13- *Lexique de la langue iroquoise avec notes et appendices*, «Montréal, J.A. Chapleau et Fils, [1883] », 10.
 - 14- Kanesatake n'a été relevé qu'une fois sous la forme *Canasadagha* sur une carte importante avant 1820, soit la carte intitulée *A new map of the province of Québec...*, by Captain Carver, 1776.
 - 15- Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada, *Vaudreuil 31G8*, (6^e édition, 1984). De même que sur la feuille *Lachute, 31G9*, (1984).
 - 16- Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, *At the wood's edge. An anthology of the history of the people of Kanesata:ke*, (The Kanesatake Education Center, 1995), 237, 238.
 - 17- Commission de toponymie du Québec, *Noms et lieux du Québec*, (Québec, Les publications du Québec, 1994), 307.
 - 18- André de Pagès, «Appellations diverses du village de Kanesatake», *Okami. Journal de la société d'histoire d'Oka*, VI,1 (1991), 48.
 - 19- Jean-Paul Ladouceur, «À la recherche des deux montagnes», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 52,3 (hiver 1999), 384-385.
 - 20- Sylvie Lalonde, *Le patrimoine historique de la région d'Oka*. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Rapport non publié, octobre 1985, 102.
 - 21- Archives nationales du Québec, *Registre d'intendance* (Cahier 6).
 - 22- Archives nationales du Québec, *Insinuations du conseil souverain* (Cahier 7, Folio 72).
 - 23- Oka. Les vicissitudes ..., 21.
 - 24- Jean-Marie Gauthier, *Compte rendu de Les troubles de 1860-1880 à Oka: choc de deux cultures, dans Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes*, Vol.1, no 3., déc. 1978-jan.1979, 68-78.
 - 25- Sur les droits de propriété et l'attitude des Sulpiciens, on lira avec intérêt: Gilles Boileau, *Le silence des Messieurs. Oka, terre indienne*, (Montréal, Méridien, 1991)
 - 26- Jean-André Cuoq, *Notes pour servir à l'histoire de la mission du Lac des Deux-Montagnes*, 10.
 - 27- Il est toutefois curieux que la carte de l'île de Montréal intitulée *Description générale de l'île de Montréal...*, dressée en 1702 et attribuée à Vachon de Belmont, p.s.s., ne fasse pas mention d'une côte Notre-Dame-de-Lorette. Toutes les côtes de l'île y sont pourtant indiquées, de même que le nom de tous les colons propriétaires. L'endroit où se trouve la mission est indiqué par l'inscription «Sauvages de Lorette», avec de part et d'autre «Terres non concédées». Il faut croire que le toponyme de cette côte eut une existence éphémère, car sur la *Carte topographique de la province du Bas-Canada* dressée en 1815 par Joseph Bouchette, c'est côte du Sault-au-Récollet qui désigne le cadastre à cet endroit en lieu et place de côte Notre-Dame-de-Lorette.
 - 28- Louise Tremblay, *La politique missionnaire des Sulpiciens au XVII^e et début du XVIII^e siècle, 1668-1735*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1981, 93.
 - 29- Olivier Maurault, «Marges d'histoire. Saint-Sulpice», *Documents historiques. Contribution de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal* (1930), 209.
 - 30- Jean-André Cuoq, *Notes pour servir à l'histoire de la mission du Lac des Deux-Montagnes*, 10.
 - 31- Oka. Les vicissitudes..., 2.
 - 32- Pierre Rousseau, *Saint-Sulpice et les missions catholiques* (Montréal, Éditions Édouard Garand, 1930), 108.
 - 33- Joseph Bouchette, *Carte topographique de la province du Bas-Canada* (Montréal, Éditions Élysée, 1980), Facsimilé de l'édition originale (London, Faden, 1815).
 - 34- Charles-P. Beaubien, *Le Sault-au-Récollet*, (Montréal, Co. Beauchemin et Fils, 1898), 144.
 - 35- Olivier Maurault, «Marges d'histoire. Saint-Sulpice», *Documents historiques. Contribution de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal* (1930), 218.
 - 36- Commission de toponymie du Québec, *Noms et lieux du Québec*, (Québec, Les publications du Québec, 1994), 340.
 - 37- *Les merveilles de l'Italie*, (Florence, G. Fattorusso, 1950), 189.
 - 38- Oka. Les vicissitudes..., 17.
 - 39- Décret canonique du 14 novembre 1874 érigeant la mission du Lac-de-Deux-Montagnes en paroisse.
 - 40- Oka, Les vicissitudes... ,23.
 - 41- A. Dansereau, p.s.s., *Hommage aux Messieurs de Saint-Sulpice et aux dames de la Congrégation à l'occasion du 250^e anniversaire de leur venue à Oka*, (1971), 32.
 - 42- Urgel Lafontaine, *Cahier no 1, Procès des Indiens, 1877*. [Ces cahiers sont restés à l'état de manuscrits, mais ils ont été microfilmés et peuvent être consultés aux Archives nationales du Québec à Montréal.]
 - 43- Serge Courville, *Origine et évolution des campagnes dans le comté des Deux-Montagnes, 1755-1971*, mémoire de maîtrise (géographie), Université de Montréal, 1973, 128.
 - 44- Le tout premier procès-verbal des délibérations du conseil municipal de L'Annonciation est en date du 5 janvier 1879, mais il ne peut s'agir que du 5 janvier 1880, car il y est rapporté que le secrétaire-trésorier «...fait rapport de ses comptes depuis son administration le 3 mars 1879 au 1^{er} janvier 1880.»
 - 45- Dans les procès-verbaux des 4 juillet 1892, du 1 octobre 1906, du 20 avril 1914, du 1 juin 1914, du 1 mars 1915, du 6 avril 1915, du 5 novembre 1917 et dans plusieurs autres, Oka a été utilisé en lieu et place du nom de la municipalité.
 - 46- Renseignement fourni par Serge Labrecque de la Commission de toponymie du Québec.

La fin de cet article paraîtra dans le prochain numéro.